

## Liste des délibérations examinées et approuvées lors de la séance du Conseil communautaire du 30 mai 2024

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil est affichée dans un délai d'une semaine.

Les délibérations sont également consultables au siège de la Communauté de communes aux horaires habituels d'ouverture au public et sur notre site internet : [www.valesdunes.fr](http://www.valesdunes.fr)

Le procès-verbal de la séance sera mis en ligne dans un délais de 7 jours après son approbation.

### APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

N°2024/68 – Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 25 avril 2024

N°2024/69 – Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 26 avril 2024

N°2024/70 – Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 7 mai 2024

### ADMINISTRATION GENERALE

N°2024/71 – Révision du Contrat de Relance et de Transition Energétique

### FINANCES

N°2024/72 – Décision modificative n°1 – Budget principal

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

N°2024/73 – Achat à la SAFER de la parcelle AM002 à Argences

### VOIRIES

N°2024/74 – Demande de Fonds vert pour la sécurisation de la rue Rembrandt Bugatti

N°2024/75 – Lancement de la consultation pour les travaux de la rue Bugatti à Moul-Chicheboville

### ASSAINISSEMENT

N°2024/76 – Programme de réhabilitation 2023 – Rue Fred Scamaroni – Acquisition de la parcelle ZH19 pour l'implantation d'un poste de refoulement

### URBANISME / AMENAGEMENT DE L'ESPACE

N°2024/77 – Convention avec la SAFER

### COMPLEXE AQUATIQUE

N°2024/78 – Modification des tarifs d'entrée à dunéo

### MOBILITES

N°2024/79 – Convention entre la communauté de communes Val ès dunes et la commune de Frénoville définissant l'aménagement et l'entretien d'une piste cyclable

### OTRI

N°2024/80 – Autorisation de signature des lots n°2 à 7 de l'accord-cadre à bons de commande pour la fourniture des équipements nécessaires à la collecte des ordures ménagères résiduelles et à la mise en place du tri à la source des biodéchets

N°2024/81 – Déclaration d'infructuosité du lot n°1 de l'accord-cadre à bons de commande pour la fourniture des équipements nécessaires à la collecte des ordures ménagères résiduelles et à la mise en place du tri à la source des biodéchets

N°2024/82 – Attribution du lot n°2 du marché de prestations de service d'assistance à la mise en place de la tarification incitative et la collecte des biodéchets

*L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.*

N°2024/83 - Déclaration sans suite de la procédure pour le lot n°3 du marché de prestations de service d'assistance à la mise en place de la tarification incitative et la collecte des biodéchets

N°2024/84 - Candidature à l'Appel à Projets Citeo « Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphiques »

N°2024/85 - Modification du règlement général relatif aux collectes de déchets sur le territoire de la communauté de communes Val ès dunes

#### PERSONNEL

N°2024/86 - Créations et suppressions de postes

*L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.*